

PROCÈS-VERBAL : ASSEMBLÉE DES PÂTURAGES DU 15 NOVEMBRE 2023

À 20h00 au complexe scolaire de Montfaucon

Présences :

Ayant le droit de vote : Ali Rebetez, Landry Gigon, Claude Beuret, Ronny Villiger, Jean- François Maillard, Benoît Frésard, Bertrand Maître, Albert Gonin (commune et Hoirie Farine), Jean-Philippe Frésard, Raphaël Sauser (T. et J.-P Aubry), Armand Noirjean (C. Noirjean), Florent Aubry, Sylvain Fuchs (Ch. Fuchs), Silvio Villiger, Bernard Froidevaux (G. Froidevaux)

Autres : Dominik Belser, Lolita Fuchs, Séverine Ruch

Président de l'assemblée : Jean-François Maillard

Convocation

Une convocation avec l'ordre du jour a été adressée personnellement à tous les ayants droit dans un courrier du 25 octobre 2023. L'ordre du jour a également été publié dans le Journal Officiel du 26 octobre 2023.

Ordre du jour

Le président de l'assemblée donne lecture de l'ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 28 avril 2023.
3. Budget 2024
4. Divers et imprévus

1. Nomination des scrutateurs

Sont nommés : Silvio Villiger et Florent Aubry

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 28 avril 2023

Le procès-verbal n'est pas lu lors de l'assemblée mais pouvait être consulté sur le site internet de la commune de Montfaucon ou envoyé par le secrétariat.

Il n'y a pas de de remarques et celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2024

Ali Rebetez donne lecture du budget point par point, incluant quelques précisions. Dès l'année prochaine on trouvera les libellés, contributions d'estivage à redistribuer, contributions du paysage à redistribuer et contributions vaches laitières à redistribuer dans les charges. Dans les produits, on aura les subventions d'estivage reçues du canton, subventions du paysage reçues du canton et subventions vaches laitières reçues du canton. Auparavant, on trouvait simplement le solde des contributions d'estivage et paysage dans les produits. Les charges se montent à CHF 266'540.-, les revenus à CHF 258'140.-, pour un solde négatif de CHF 8'400.-. Le budget négatif s'explique par le fait que la commission ait pris la décision d'augmenter la redistribution des primes d'estivages et du paysage à 95% au lieu de 90% jusqu'alors. L'état du compte des pâturages est à environ +CHF 86'000.- actuellement et il n'est pas tellement utile d'épargner davantage.

Quelques détails supplémentaires concernant les comptes dont notamment : L'eau sera intégralement à charge du compte approvisionnement en eau du PA puis refacturée aux utilisateurs qui consomment de l'eau à la suite de la conduite, comme par exemple le foot.

Les taxes d'encrancement seront diminuées de moitié pour l'année 2024 pour les exploitants qui lâchent du bétail sur les secteurs touchés par les travaux de réfection de la conduite d'eau entre les deux réservoirs. Ces pâturages n'auront certainement pas le temps de repousser correctement d'ici au printemps prochain et une zone restera barrée. Il est donc important pour la commission de faire un geste pour les exploitants touchés. Le nombre d'encrannes habituel sera chargé sur ces pâturages.

Bertrand Maître demande des précisions concernant le libellé personnel d'exploitation qui passe de CHF 3'000.- à 0.-. Ces charges seront simplement sous un autre libellé dès l'année prochaine : sous prestations de tiers. Plusieurs libellés seront d'ailleurs adaptés, certaines rubriques seront supprimées d'autres ajoutées, comme par exemple charges sociales personnel administratif et contribution bureau communal qui seront fusionnés sous patrimoine administratif PA.

La parole n'est plus demandée pour ce point, le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

4. Divers et imprévus

Ali informe que Katia Belser démissionne de son poste de gestionnaire AGATE. Il regrette son départ car elle était très engagée dans sa tâche et faisait du bon travail. Nous la remercions vivement. Un présent lui sera remis par la commission. Le poste sera repris par Séverine Ruch, l'actuelle secrétaire des pâturages.

Les délais en général et particulièrement la remise des documents d'accompagnement devront absolument être à jour, des amendes seront distribuées en cas de non-respect et donc retenues des subventions.

La procédure pour lister les corvées sera en outre revue afin d'avoir un suivi plus précis. Il en va de même pour l'épandage de fumure qui est actuellement peu contrôlé et les livraisons semblent parfois douteuses. Les exploitants devront s'adresser à leur responsable de secteur avant de livrer afin d'optimiser le tout. Les directives concernant les phytosanitaires seront également revues.

Albert Gonin, représentant de la commune va quitter son poste de conseiller à la fin de l'année. Il quitte donc la commission. Ali souligne le bon contact qu'il y a eu avec Albert, qui reconnaît entre autres les difficultés du métier d'agriculteur. Une attention lui est remise.

Ali demande à l'assemblée s'il y a des réfections de clôtures à envisager. La commission ne voit pas de barres à refaire à ce jour pour l'année prochaine. Aucun secteur spécifique n'est mentionné. Landry Gigon et Jean-Philippe Frésard souhaitent créer un parc de contention dans leur pâturage. Ils doivent transmettre toutes les informations requises afin que la commission puisse faire le nécessaire.

Claude Beuret souhaite savoir s'il faudra barrer des deux côtés des travaux de la conduite d'eau du CEF. On lui répond qu'il faudra voir sur le moment et selon la météo.

Dominik Belser, fontainier des pâturages, demande s'il peut acheter des bacs en réserve, car il y a actuellement un rabais de 25% chez notre fournisseur Roth. C'est approuvé. Il informe en outre que les flotteurs défectueux seront à changer entièrement, les pièces de rechange du nouveau modèle ne seront plus compatibles.

L'abreuvoir à l'entrée du pâturage du Péché serait à remplacer. Il s'agit actuellement d'un bac en inox. Dominik se charge de faire le changement avec le matériel adapté. Dans ce secteur une nouvelle conduite a été posée, raccordée à un abreuvoir supplémentaire.

La commission informe qu'un tas de groise est à disposition près du terrain de foot. Si besoin, les exploitants peuvent en utiliser sans autres.

Albert Gonin informe que les ayants-droits de Montfavergier sont à la recherche d'un-e secrétaire/gestionnaire AGATE dès 2024. Ils souhaitent savoir si Séverine Ruch, actuellement secrétaire à Montfaucon, serait intéressée à prendre ce poste. Elle va y réfléchir et donner une réponse prochainement.

Bertrand Maître avertit qu'un big bag d'engrais a été pris en trop par un exploitant ce printemps et en est mécontent. Il a donc manqué de l'engrais pour son secteur. Il y a pourtant une liste, envoyée à chaque exploitant, avec le nombre de sacs disponibles par secteur qu'il est important de respecter pour éviter ce genre de problème. Il est regrettable que ce genre d'incident arrive. Ali mettra les initiales des exploitants sur les sacs l'année prochaine et une date sera éventuellement définie pour le retrait des engrais, comme cela se fait dans d'autres communes. Le même type de problème a été remarqué avec le stock de sel l'année dernière. Il est envisagé que les stocks ne soient plus en libre-service à l'avenir.

Raphaël Sauser demande si du bétail atteint de dartres est admis sur les pâturages communaux car un de ses poulains en a contracté cette année sur son secteur et n'a par conséquent pas pu être présenté au concours. Au vu du risque élevé de contagion, si un exploitant remarque du bétail malade, il est important qu'il le signale au responsable de secteur afin que la bête soit retirée au plus vite. Le règlement interdit les bêtes avec des dartres sur les pâturages communaux.

La parole n'est plus demandée et le président lève l'assemblée à 20h40.

Montfaucon, le 25 novembre 2023

Jean-François Maillard
Président

Séverine Ruch
Secrétaire